

**Motion de Mmes Anne-Marie von Arx-Vernon, Alexandra Rys et M. Didier Bonny:
«Réunissons ce qui a été séparé par la folie des hommes: pour une vrai place
dessus et les voitures dessous».**

(refusée par le Conseil municipal lors de la
séance du 15 mai 2001)

MOTION

Considérant que:

- la ville de Genève a besoin de vraies places conviviales, dédiées aux enfants et aux piétons;
- l'accès de la ville au trafic privé ne peut pas être supprimé;
- la cohabitation entre enfants, piétons et voitures doit se faire en toute sécurité pour les enfants et les piétons;
- les habitants de Genève sont acquis à l'idée qu'il est plus heureux de voir une place arborisée qu'un flot de voitures,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à étudier la possibilité, en lien avec la suppression des places de stationnement situées sur les deux sections de la place du Pré-l'Evêque, de construire une voie souterraine pour le tronçon de l'avenue Pictet-de-Rochemont concerné.